



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ABITIBI-EST
VILLE DE MALARTIC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Malartic du mardi, 28 avril 2015, tenue au 901, rue Royale à Malartic, à 19 h 12

M. le maire, Martin Ferron, préside la séance.

Sont aussi présents :

Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1
Mme Catherine Larivière, conseillère, district 2
M. Jude Boucher, conseiller, district 3
M. Tommy Auger-Cadieux, conseiller, district 4
M. Daniel Magnan, conseiller, district 5
M. Jean Turgeon, conseiller, district 6

Est absente :

Mme Marie-Josée Palin, directrice du Service des finances et trésorière

Sont également présents :

M. Jean Carrier, directeur général
Me Gérald Laprise, directeur général adjoint et greffier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, demande d'observer trente secondes de réflexion, constate le quorum (art. 321, L.C.V.) et déclare la séance ouverte.

1.0. - GREFFE

1.1. - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-dessous;

Adoptée.

ORDRE DU JOUR

1.0.- GREFFE

1.1.- Adoption de l'ordre du jour;

1.2.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2015;

1.3.- Délégation de signataires : Protocole d'entente Sobey's Québec inc. et 9103-3522 Québec inc.;

RÉSOLUTION
2015-04-146



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

- 1.4.- Délégation des personnes ressources assignées au programme d'assurance pour les organismes sans but lucratif (OSBL) de l'Union des municipalités du Québec (UMQ);
- 2.0.- **MAIRIE**
- 3.0.- **DIRECTION GÉNÉRALE**
- 3.1.- Centre multisports : demande d'autorisation de principe au Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEEESR);
- 4.0.- **TRÉSORERIE**
- 4.1.- Rapport du Service des finances et dépôt des listes :
 - 4.1.1.- Liste des comptes payés;
 - 4.1.2.- Liste des comptes à payer;
 - 4.1.3.- Liste des prélèvements automatiques;
 - 4.1.4.- Liste des chèques pré-numérotés annulés;
 - 4.1.5.- Liste des dépenses et engagements;
 - 4.1.6.- Liste des transferts budgétaires;
 - 4.1.7.- Approbation des comptes à payer;
- 5.0. - **URBANISME**
- 5.1.- Demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour Promutuel Assurance Boréale au 742, rue Royale;
- 5.2.- Fermeture de rues : Printemps des Familles – Sur les traces de Crocus : 11 mai 2015;
- 5.3.- Détermination du prix de vente des terrains industriels;
- 5.4.- Détermination du prix de vente des terrains commerciaux;
- 5.5.- Demande de colportage de Refuge Jeunesse de Malartic inc.;
- 5.6.- Demande de colportage du Centre de prévention du suicide de Malartic inc.;
- 5.7.- Programme de revitalisation de la rue Royale 2013-2014-2015 : Aide financière accordée - 2^e versement - à monsieur Serge Daigle – 661, rue Royale;
- 5.8.- Adoption du premier projet de *Règlement omnibus numéro 852 modifiant le Règlement de zonage numéro 377 et le Règlement numéro 813 sur les usages conditionnels*;
- 5.9.- Cercle des fermières de Malartic : décoration des arbres de la ville et félicitations pour le 100^e anniversaire de l'organisme;
- 6.0.- **RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

ET COMMUNICATIONS

7.0.- LOISIRS ET CULTURE – ARTS ET SPECTACLES

- 7.1.- Liste de reconnaissance d'organismes : Festival de la Relève Indépendante Musicale en Abitibi-Témiscamingue (FRIMAT)
- 7.2.- Réseau Biblio Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec : Sièges vacants au CA et assemblée générale annuelle du 23 mai 2015;
- 7.3.- Permis d'alcool de madame Nancy Béliveau – Resto-Bar du Centre Michel Brière (CMB);

8.0.- TRAVAUX PUBLICS – SERVICES TECHNIQUES

9.0.- PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.0.- COMITÉS/COMMISSIONS

11.0.- DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

- 11.1.- Journée de golf de la Fondation de l'UQAT du 5 juin 2015 : achat d'un foursome;

12.0.- AFFAIRES NOUVELLES

13.0.- CORRESPONDANCE

- 13.1.- Mai : Mois de l'arbre et des forêts;
- 13.2.- Semaine de la municipalité 2015 : 31 mai au 6 juin 2015;
- 13.3.- Motion de félicitations à la société ASDR inc. : Prix Innovation Investissement Québec aux Mercuriades de la Fédération des chambres de commerce du Québec;
- 13.4.- Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec : Refus de ville hôte pour le Congrès 2016;
- 13.5.- MRC de La Vallée-de-l'Or : Rapports financiers annuels 2014 et des TNO;
- 13.6.- Invitation au Grand McDon : 6 mai 2015;
- 13.7.- Conférence de presse – Semaine minière du Québec – Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue : 30 avril 2015;
- 13.8.- Journée nationale du sport et de l'activité physique : 7 mai 2015;

14.0.- PÉRIODE DE QUESTIONS

15.0.- LEVÉE DE LA SÉANCE

1.0.- GREFFE

1.2.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2015

RÉSOLUTION
2015-04-147



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2015, tel que rédigé;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-04-148

1.3.- Délégation de signataires : Protocole d'entente Sobeys Québec inc. et 9103-3522 Québec inc.

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER monsieur le maire ou maire suppléant et le greffier, à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, l'entente avec les sociétés Sobeys Québec inc. et 9103-3522 Québec inc.;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-04-149

1.4.- Délégation des personnes ressources assignées au programme d'assurance pour les organismes sans but lucratif (OSBL) de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE NOMMER Me Gérald Laprise, directeur général adjoint et greffier en tant que première personne ressource assignée et monsieur Mathieu Beaudin, technicien en documentation et greffier adjoint *par intérim* en tant que deuxième personne ressource assignée au programme d'assurance pour les organismes sans but lucratif (OSBL) de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et d'en assurer les suivis nécessaires;

Adoptée.

2.0.- MAIRIE

3.0.- DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION
2015-04-150

3.1.- Centre multisports : demande d'autorisation de principe au Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic a un projet relatif à un centre multisports dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER monsieur Jean Carrier, directeur général, à représenter la Ville de Malartic dans ce dossier et à signer tous les documents relatifs à l'obtention d'une demande d'autorisation de principe auprès du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

(MEESR) pour le projet relatif au centre multisports dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II;

Adoptée.

4.0.- TRÉSORERIE

4.1.- Rapport du Service des finances et dépôt des listes :

Le conseil municipal prend connaissance des listes suivantes :

4.1.1.- Liste des comptes payés

Liste déposée.

4.1.2.- Liste des comptes à payer

Liste déposée.

4.1.3.- Liste des prélèvements automatiques

Liste déposée.

4.1.4.- Liste des chèques pré-numérotés annulés

Liste déposée.

4.1.5.- Liste des dépenses et engagements

Liste déposée.

4.1.6.- Liste des transferts budgétaires

Liste déposée.

4.1.7.- Approbation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le Règlement # 543 modifiant le règlement # 539 autorise la trésorière à effectuer le paiement des factures, pour et au nom de la Ville de Malartic;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la trésorière à procéder au paiement des comptes pour la période du 1^{er} mars au 31 mars 2015, tel qu'il appert des listes déposées au soutien;

D'ADOPTER les réaménagements budgétaires proposés par les directeurs et recommandés par la trésorière au 31 mars 2015, tels que présentés;

Adoptée.

5.0.- URBANISME

5.1.- Demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour Promutuel Assurance Boréale au 742, rue Royale

RÉSOLUTION
2015-04-151

RÉSOLUTION
2015-04-152



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic



CONSIDÉRANT QU'une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée pour la propriété du 742, rue Royale (lot #2 998 054 du cadastre du Québec) pour l'installation d'une enseigne sur la façade du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'étude de la demande, celle-ci respectait tous les critères d'évaluation du *Règlement numéro 764* de la Ville de Malartic;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme en recommande son acceptation;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'APPROUVER la demande d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour la propriété au 742, rue Royale;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-04-153

5.2.- **Fermeture de rues : Printemps des Familles – Sur les traces de Crocus : 11 mai 2015**

CONSIDÉRANT QUE le Service des loisirs et de la culture, en collaboration avec la Maison de la Famille de Malartic et le Comité du Printemps des familles, organisent la 3^e édition de l'activité « Sur les traces de Crocus » le 11 mai 2015, de 17 h à 21 h;

CONSIDÉRANT QUE pour la réalisation de l'activité et la sécurité des participants, la fermeture du quadrilatère des rues Frontenac, La Sarre, de la Paix et de l'avenue Abitibi est nécessaire;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le Service des loisirs et de la culture à fermer le quadrilatère des rues Frontenac, La Sarre, de la Paix et de l'avenue Abitibi et de s'assurer de remplir les conditions suivantes :

- d'avoir en tout temps une personne sur les lieux pour donner accès aux véhicules d'urgence;
- de donner accès aux résidents des rues en question à leur domicile;

D'AUTORISER le Service des travaux publics et des services techniques à fournir, sans frais, les barricades nécessaires à la tenue de cette activité;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-04-154

5.3.- **Détermination du prix de vente des terrains industriels**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal veut promouvoir en 2015 la vente des terrains vacants situés dans le Parc industriel;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DÉCRÉTER le prix de vente des terrains industriels à 0,50 \$/pied carré ou 5,37 \$/m², plus les taxes applicables;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-04-155

5.4.- Déterminations du prix de vente des terrains commerciaux

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal veut promouvoir en 2015 la vente des terrains commerciaux vacants;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DÉCRÉTER le prix de vente des terrains commerciaux à 1,75 \$/pied carré ou 18,82 \$/m², plus les taxes applicables;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-04-156

5.5.- Demande de colportage de Refuge Jeunesse de Malartic inc.

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux d'appeler le vote pour cette demande;

Le Maire appelle le vote pour cette résolution.

POUR : NIL

CONTRE :

- M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux;
- M. le conseiller Daniel Magnan;
- M. le conseiller Jean Turgeon;
- M. le conseiller Jude Boucher;
- Mme la conseillère Sylvie Daigle;
- Mme la conseillère Catherine Larivière;
- M. le maire, Martin Ferron.

IL EST RÉSOLU

DE REFUSER d'émettre un permis autorisant l'organisme Refuge Jeunesse de Malartic inc. à tenir une activité de financement le 6 mai 2015, de 11 h à 14 h et de 16 h à 19 h, aux coins des rues des Érables et Royale, et ce, en raison de la tenue de la journée du Grand McDon qui est une activité de financement en soi et du grand nombre de demandes de colportage en cette période de l'année sur la rue Royale;

DE PROPOSER à l'organisme la tenue d'une activité de financement à une autre période de l'année pour laquelle les fonds recueillis contribueront directement aux besoins financiers de l'organisme;

LA RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION
2015-04-157

5.6.- Demande de colportage du Centre de prévention du suicide de Malartic inc.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE REFUSER la demande autorisant l'organisme Centre de Prévention du Suicide de Malartic inc. à tenir une activité de financement le 11 juin 2015, de 7 h 30 à 9 h et de 15 h à 18 h 30, aux coins des rues Centrale et Royale et Lasalle et Royale, et ce, en raison du grand nombre de demandes de colportage en cette période de l'année sur la rue Royale et pour le motif qu'une demande de colportage a déjà été tenue le 5 février 2015 par cet organisme;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-04-158

5.7.- **Programme de revitalisation de la rue Royale 2013-2014-2015 : Aide financière accordée - 2^e versement - à monsieur Serge Daigle – 661, rue Royale**

CONSIDÉRANT QUE les travaux de rénovation de la façade du 661, rue Royale ont été complétés par le propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE le tout est conforme et respecte les exigences du *Règlement numéro 810 établissant un programme de revitalisation pour la période 2013-2015 de la rue Royale*;

CONSIDÉRANT QU'une somme de 3 923,52 \$ a déjà été versée à monsieur Serge Daigle suivant la résolution 2015-02-054;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) factures importantes ont été omises dans l'analyse de cette demande initiale;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'urbanisme et de l'environnement en recommande le paiement;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'APPROUVER la demande d'aide financière additionnelle de 1 934,45 \$ à monsieur Serge Daigle;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-04-159

5.8.- **Adoption du premier projet de *Règlement omnibus numéro 852 modifiant le Règlement de zonage numéro 377 et le Règlement numéro 813 sur les usages conditionnels***

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le premier projet de *Règlement omnibus numéro 852 modifiant le Règlement de zonage numéro 377 et le Règlement numéro 813 sur les usages conditionnels*, tel que présenté;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-04-160

5.9.- **Cercle des fermières du Malartic : décoration des arbres de la ville et félicitations pour le 100^e anniversaire de l'organisme**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DEMANDER au Cercle des fermières de Malartic un projet de décoration des arbres de la ville;

DE FÉLICITER le Cercle des fermières du Québec pour le 100^e anniversaire d'existence de l'organisme;

Adoptée.

6.0. - **RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET COMMUNICATIONS**

7.0.- **LOISIRS ET CULTURE – ARTS ET SPECTACLES**

7.1.- **Liste de reconnaissance d'organismes : Festival de la Relève
Indépendante Musicale en Abitibi-Témiscamingue (FRIMAT)**

CONSIDÉRANT QU'une *Politique de reconnaissance des organismes de Malartic* est présentement en vigueur à la Ville de Malartic;

CONSIDÉRANT QUE la direction du Service des loisirs et de la culture recommande l'organisme Festival de la Relève Indépendante Musicale en Abitibi-Témiscamingue (FRIMAT) afin d'être reconnu par la Ville de Malartic;

CONSIDÉRANT QUE ledit organisme rencontre les critères établis dans la *Politique de reconnaissance des organismes de Malartic*;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic souhaite appuyer les efforts des bénévoles;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE RECONNAÎTRE officiellement l'organisme Festival de la Relève Indépendante Musicale en Abitibi-Témiscamingue (FRIMAT);

Adoptée.

7.2.- **Réseau Biblio Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec : Sièges
vacants au CA et assemblée générale annuelle du 23 mai 2015**

Dépôt du document à titre d'information.

7.3.- **Permis d'alcool de madame Nancy Béliveau – Resto-Bar du Centre
Michel Brière (CMB)**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic détient un permis d'alcool (no : 8761033) pour l'établissement (no : 959338) du Resto-Bar du Centre Michel Brière (CMB), sis au 939, rue de la Canadienne à Malartic;

CONSIDÉRANT QUE madame Nancy Béliveau a loué de la Ville le local situé au 939, rue de la Canadienne pour l'exploitation du Resto-Bar

RÉSOLUTION
2015-04-161

RÉSOLUTION
2015-04-162



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

du Centre Michel Brière (CMB), et ce, à compter du 1^{er} mai 2015;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER l'accès à madame Nancy Béliveau aux documents et renseignements produits antérieurement par la Ville de Malartic auprès de la Régie des jeux et des courses du Québec pour l'établissement susmentionné, et ce, dans le cadre de la demande pour l'obtention d'un permis d'alcool qui sera présenté par madame Nancy Béliveau;

Adoptée.

8.0.- TRAVAUX PUBLICS – SERVICES TECHNIQUES

9.0.- PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

10.0.- COMITÉS/COMMISSIONS

11.0.- DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

11.1.- Journée de golf de la Fondation de l'université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) du 5 juin 2015 : achat d'un foursome

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DÉLÉGUER quatre (4) personnes pour jouer au golf pour le tournoi de la Fondation de l'université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) le 5 juin 2015, au coût de 150 \$/personne;

Adoptée.

12.0.- AFFAIRES NOUVELLES

13.0. CORRESPONDANCE

13.1.- Mai : Mois de l'arbre et des forêts

Correspondance a été déposée au conseil.

13.2.- Semaine de la municipalité 2015 : 31 mai au 6 juin 2015

Correspondance a été déposée au conseil.

13.3.- Motion de félicitations à la société ASDR inc. : Prix Innovation Investissement Québec aux Mercuriades de la Fédération des chambres de commerce du Québec

CONSIDÉRANT QUE la société ASDR inc. a gagné le prix Innovation Investissement Québec dans la catégorie PME aux Mercuriades de la Fédération des chambres de commerce du Québec le 16 avril 2015;

CONSIDÉRANT QUE la société ASDR inc. s'est distinguée à l'échelle

RÉSOLUTION
2015-04-163

RÉSOLUTION
2015-04-164



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

provinciale dans ses procédés de techniques innovatrices et ses solutions environnementales adaptées à ses clients;

IL EST RÉSOLU

DE FÉLICITER la société ASDR inc. pour son prix Innovation Investissement Québec dans la catégorie PME aux Mercuriades de la Fédération des chambres de commerce du Québec;

D'APPLAUDIR la société ASDR inc. pour sa distinction à l'échelle provinciale dans ses procédés de techniques innovatrices et ses solutions environnementales adaptées à ses clients et le rayonnement qu'elle procure à la région de l'Abitibi-Témiscamingue;

LA RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13.4.- Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec : Refus de ville hôtesse pour le Congrès 2016

Correspondance a été déposée au conseil.

13.5.- MRC de La Vallée-de-l'Or : Rapports financiers annuels 2014 et des TNO

Correspondance a été déposée au conseil.

13.6.- Invitation au Grand McDon : 6 mai 2015

Correspondance a été déposée au conseil.

13.7.- Conférence de presse – Semaine minière du Québec – Musée minéralogique de l'Abitibi-Témiscamingue : 30 avril 2015

Correspondance a été déposée au conseil.

13.8.- Journée nationale du sport et de l'activité physique : 7 mai 2015

Correspondance a été déposée au conseil.

14.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions posées ont toutes été répondues.

15.0.- LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 34

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente la séance.

Adoptée.


MARTIN FERRON
MAIRE


Me GERALD LAPRISE
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ADJOINT ET GREFFIER

RÉSOLUTION
2015-04-165